

Image not found or type unknown



Renvoi d'audience de plaidoiries ?

Par **ISA426**, le **01/03/2015** à **19:07**

Bonjour,

Dans un dossier devant le TGI la partie adverse à deux avocats : un plaidant, un postulant.
Mon dossier fait l'objet d'un deuxième renvoi en audience de plaidoiries pour motif
d'incapacité pour des raisons médicales de l'avocat (plaidant).

N'est il pas possible de refuser ce renvoi et demander que l'avocat postulant remplace son
confère à la plaidoirie.

Merci de votre réponse